

l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 13 Numéro 06

21 juin 2002

ATTENTION AUX FEUX DE FORÊT

Pour la prévention et surtout en période de sécheresse, nettoyez les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu :

- bois de chauffage, herbes sèches, buissons, jouets, etc.
- Grillagez la cheminée et tous les conduits de fumée
- branchez un tuyau d'arrosage
- s'il n'y a pas d'aqueduc, faites une provision d'eau dans une citerne
- établissez, avec tous les membres de la famille, un plan d'évacuation et prévoyez un lieu de rassemblement. Informez-vous auprès des autorités municipales ou du Service de protection contre les incendies sur la marche à suivre en cas de feux de forêt ou d'évacuation
- entendez-vous avec vos voisins pour vous entraider en cas d'urgence
- restez à l'écoute des médias pour connaître les conditions et vous préparer lorsque le risque d'incendie de forêt se précise.

ABRIS TEMPO

Enfin, notre fameuse période hivernale est loin derrière nous et le beau temps fait son apparition. De ce fait, les abris tempo ne sont plus nécessaires. De plus, ce type d'installation n'est autorisé qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante. Cela étant dit, toutes personnes ayant encore aujourd'hui son abri tempo devra le démonter.

Merci de votre compréhension.

Restriction pour l'utilisation de l'eau potable

Pour la saison estivale 2002, soit du 15 juin au 15 août, l'utilisation de l'eau potable à des fins d'arrosage, de lavage d'automobile ou de remplissage de piscine est limité selon l'horaire suivant :

- Numéro civique pair : les mercredi, vendredi et dimanche de 19 h à 20 h
- Numéro civique impair : les mardi, jeudi et samedi de 19 h à 20 h

Conformément au règlement numéro 2000-34.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LABELLE Concours « Tours du monde »

639 personnes ont participé au concours « Tours du monde » qui s'est déroulé du 26 mars au 31 mai dernier. Monsieur Jean-Claude Comtois se mérite le livre *Les circuits pittoresques du Québec*, madame Renée Ponsinet gagne le livre *Planète Terre* et madame Lise Benoit reçoit le sac à l'effigie du concours. De plus, madame Sandra Savard et monsieur Robert Brisebois deviennent éligibles au grand tirage du secteur des Laurentides qui se tiendra au mois de décembre à Sainte-Agathe-des-Monts, ils courent ainsi la chance de gagner l'un des 10 bons d'achats de 100 \$ en librairie.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les résidents / contribuables.

Heures d'ouvertures :

Mardi et jeudi :	13 h à 16 h 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	13 h à 16 h
Samedi :	9 h à 12 h 30

RECYCLAGE

TRÈS IMPORTANT, veuillez déposer **pêle-mêle** les matières recyclables dans votre bacs vert. **Ne pas** les mettre dans des sacs.

Lors de la cueillette des objets lourds, tout ce qui arrive au site d'enfouissement est inspecté afin de retourner sur le marché tous les produits, leur permettant ainsi de retrouver une seconde vie :

- Bois-branches-feuilles : Transformés en copeaux de bois (papier feutre, panneaux de revêtement, panneaux acoustiques)
- Ciment-briques : Matériel de remblai, pierre de drainage, agrégat dans la production de béton, de ciment ou de béton bitumineux
- Pneus : Transformation en tapis d'étable, en support de signalisation routière, en asphalte caoutchouteux et valorisation par les cimenteries.

BACS BRISÉS

Si vous avez un bac (vert ou noir) brisé, sachez que vous avez la possibilité de le remplacer. Vous devez tout d'abord téléphoner à l'hôtel de ville où on vous demandera le numéro du bac à remplacer. Seulement par la suite, vous pourrez vous rendre au garage municipal pour faire l'échange; il est très important de rapporter le bac brisé. Il y a possibilité de livraison au coût de 12 \$.

Attention, vous ne pouvez pas vous rendre au garage avec votre bac sans avoir au préalable reçu l'autorisation de l'hôtel de ville.

INFO MUNICIPALE

Si vous êtes un organisme communautaire de Labelle et que vous vouliez publier un texte dans **l'info municipale**, veuillez prendre note que la date de tomber est le 13 de chaque mois pour publication autour du 20 de chaque mois. Des formulaires pour inscrire votre article sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

TERRE DE REMPLISSAGE

Des fossés seront creusés sur le chemin du Lac-Labelle, si vous désirez avoir de la terre provenant des travaux, vous pouvez faire une demande de permis auprès de madame Geneviève Demers, responsable de l'urbanisme.

COLLECTE DE SANG LE 18 JUILLET

Organisée par le Cercle de Fermières de Labelle, de 14 h à 19 h 30, au centre communautaire situé au 29, rue du Couvent. La Municipalité et la Fabrique de la Nativité-de-Marie collaborent également à l'évènement.

L'objectif de 90 donneurs permettra à 360 personnes de retrouver la santé. Un simple don peut sauver 4 vies.

L'info municipale : Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144
Directrice générale : Christiane Cholette

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

C.A.C.I. 686-3139

CENTRE D'ACCÈS INTERNET DE LABELLE

Lundi	Fermé	Horaire estival !!! à partir du 25 juin 7393, boul. Curé-Labelle (haut de la bibliothèque) Venez prendre votre courriel pour 3 \$ heure
Mardi	9 h à 17 h	
Mercredi	9 h à 17 h	
Jeudi	18 h à 21 h	
Vendredi	13 h à 21 h	
Samedi	13 h à 18 h	

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Vente de vêtements à la Friperie Abeille : pour 5 \$ remplissez un grand sac d'épicerie de vêtements à prix régulier (non étiqueté).

TOURNOI DE BALLE-DONNÉE MIXTE

Au profit de la Maison des jeunes de Labelle les 21, 22 et 23 juin. Toute équipe doit être composée de 8 hommes et 2 femmes. Le coût d'inscription est de 175 \$/équipe. Le tournoi aura lieu au terrain de balle du parc du centenaire. **Bourse selon inscriptions**

Samedi soir, duo de chansonniers sur place, et feu de joie. Bienvenue à tous!

Pour information :

Pascal Taillefer 686-2144 poste 235
Valérie Pagé 686-1215

La Maison des jeunes de Labelle organise du soccer mixte pour les 14 à 17 ans le mardi soir, 10 \$ pour la saison, gratuit pour les membres. À noter que l'inscription permet à ceux qui le désirent de devenir membre de la Maison des jeunes. Pour information communiquer avec Martin Thibault, animateur pour l'été à la MDJ de Labelle 686-2144 poste 235.

TAXE SUR L'ENVIRONNEMENT

Comme vous le savez, l'Association des propriétaires du lac Labelle s'est toujours inquiétée du bien-être de la population de notre lac. Elle s'est souvent penchée sur beaucoup de dossiers touchant l'environnement du lac Labelle. Aussi, la Municipalité de Labelle et votre Association, après plusieurs rencontres avec des experts sur l'environnement qui nous ont expliqué les dangers de pollution que le lac Labelle pouvait craindre, il nous a semblé urgent et très pertinent de rédiger et d'appliquer, **dès l'été 2002**, une entente de partenariat visant à contrôler l'accessibilité au lac Labelle.

Ce lac que nous aimons tellement et que nous voulons laisser en héritage, ne doit pas souffrir de pollution extérieure. Il nous faut protéger la qualité de notre eau et la faune qui y vit. Il faut protéger notre tranquillité, car il fait bon demeurer au lac. Nos enfants nous remercieront des efforts que nous déploierons à garder notre lac sain.

Une « taxe sur l'environnement » nous aidera à mettre sur pied les infrastructures et à appliquer les règlements sur l'accès au lac Labelle. Il faut prendre les moyens nécessaires pour éviter pendant qu'il est encore temps la dégradation de notre environnement.

En effet, 5 \$ sera demandé pour mettre votre bateau **propre** à l'eau. C'est un don pour continuer la lutte la pollution biologique. La collaboration de tous est indispensable. L'ensemble des normes et règlement seront affichés au seul débarcadère public du lac soit à la décente de l'église.

Denis Rompré, président

FORT BOYARD MÉDIÉVAL

Activités familiales dans le cadre du Festival médiéval de Labelle, **le dimanche 7 juillet 2002**, inscription de 9 h à 9 h 30 sur le site. Activité gratuite, payez seulement l'entrée sur le site. Les équipes doivent être composées de 4 à 5 personnes, dont au moins un adulte, mais pas plus de deux. Les autres participants peuvent être âgés entre 4 et 15 ans. Il y a de la place pour 30 équipes, premiers arrivés premiers servis. Les épreuves ne sont pas « comiques », mais plutôt « comiques ». Information : 686-3421

À Labelle, dans le cadre du tournoi de balle-molle « comique » de l'Association Chasse et Pêche, le dimanche 2 juin dernier les jeunes de La Conception ont visité ceux de Labelle (catégorie 8-12 ans). Le compte s'est terminé 9 à 5 pour Labelle ! **Bravo à toute l'équipe.**

COMITÉ DES LOISIRS

Horaire balle-molle, soccer été 2002

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
De 18 h 30 à 19 h 30	Soccer maternelle et 1 ^{ère} année	Initiation à la balle-molle maternelle à 4 ^e année		Soccer 2 ^e à 4 ^e année
De 19 h 30 à 20 h 30	Soccer 5 ^e année à secondaire I	Balle-molle 5 ^e année à secondaire I		
De 19 h à 21 h			Balle-molle Maison des jeunes	Balle-molle 14 à 17 ans

Il nous manque plusieurs uniformes de hockey, de baseball et des dossards de soccer, ce serait très gentil de nous les rapporter pour que nous puissions en faire profiter d'autres jeunes. Merci !!

FESTIVAL MÉDIÉVAL GARE DE LABELLE LES 6 ET 7 JUILLET

Oyé Oyé, soyez présents! Plusieurs activités familiales sont organisés, promenade en chevaux, combats, théâtre, exposants, bal, dégustation, fort boyard. Coût d'entrée sur le site 5 \$ adulte, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins, et ce, pour les 2 jours d'activités. Des jeunes passeront à vos portes pour vous offrir des billets d'entrée en pré-vente encouragez le festival!

Commerçants et résidents sont invités à décorer l'extérieur de leurs commerces et résidences. Le succès de ce festival repose sur la participation de chacun. Un peu d'imagination et de bonne volonté permettent de réaliser de biens belles choses.

Dans le cadre du festival, vous êtes tous invités à participer à la messe avec chants grégoriens le samedi matin à 9 h. Par la suite, la parade conduira les festivaliers de l'église au site de la gare. Le samedi soir, il y aura le grand bal. Pour chacune de ces activités, le costume n'est pas obligatoire, mais suggéré à la mode médiévale. Voici quelques endroits où on peut louer des costumes : Costumerie chez Hélène, 58, rue Perrier à l'Annonciation, 275-2948. Les costumes Ja-Ga, 551, St-George à St-Jérôme, (450) 436-1162. Fête-Atout, 989, boul. Labelle à St-Jérôme, (450) 436-1717. Betty & Filles 595, boul. des Laurentides à St-Antoine (450) 438-5471